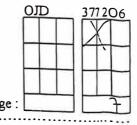
Le Monde

Mardi 8 juin 1999

ECONOMIE

démocratique



Un système européen de banques centrales au service des Européens

Jean-Claude

e Monde de l'économie » a contribué récemment [mardi l' juin 1999] à animer le débat public sur la politique monétaire européenne en accréditant l'idée d'un « déficit démocratique ». ו ח'est pas inutile d'approfondir ce dossier, si rtant pour la démocratie, en répondant à questions.

1. Première question : le système européen de banques centrales est-il vraiment marqué par un déficit démocratique vis-à-vis des Parlements et des exécutifs, par comparaison avec ce qui existe au niveau des Etats nationaux et par comparaison avec le système de Réserve fédérale des Etats-Unis?

C'était la thèse centrale - que je crois erronée. Voyons les faits. Le système européen de banques centrales a été construit, au contraire, sur la base d'une insertion étroite au sein des démocraties politiques de l'Europe. De ce point de vue, ce serait probablement l'Europe qui serait en avance sur les Etats-Unis plutôt

En premier lieu, la relation avec le Parlement est plus étroite et intime Rien n'est plus en Europe qu'aux Etats-Unis. Statutairement, le président de la Banque centrale européenne est plus fréquemment devant le Parlement de Qu'une décision prise Strasbourg que le président du systable de Réserve fédérale au Capi- par le peuple tout moment, la commission Alisée du Parlement européen lui-même. peut demander des éclaircissements complémentaires. La même relation Et chez nous, existe au niveau de la quasi-totalité des Parlements nationaux. Le gouver- C'est bien lui neur de la Banque de France, selon la loi française, peut à tout moment qui a tranché être invité à expliquer la politique

De même, la relation de l'institution monétaire indépendante avec l'exécutif est plus claire et plus lisible dans le cas européen. La présidence de l'Union européenne et la Commission sont invitées, tous les quinze jours, à assister aux délibérations du conseil des gouverneurs de la BCE. Il n'y a rien de la sorte aux Etats-Unis : l'exécutif américain n'est pas présent au sein de l'« Open Market Committee ».

monétaire du système européen à la commis-

sion des finances de l'Assemblée nationale.

Quant à la possibilité pour le Parlement américain de modifier les statuts de la Réserve 'rale (Fed), dois-je dire qu'il en était évient de même en Europe pour les

banques centrales nationales (France, Pays-Bas, Allemagne, etc.). Il n'y a là aucune différence doctrinale, mais simplement le fait que l'Europe n'est pas un Etat et qu'elle se construit nécessairement par la voie de traités.

2. Deuxième question : le système européen de banques centrales est-il suffisamment transparent, en particulier par comparaison avec les Etats-Unis?

Dans ce domaine aussi, les idées toutes faites sont nombreuses et trompeuses. Voyons les faits: la transparence s'entend vis-à-vis des institutions politiques et vis-à-vis des opinions publiques au sens le plus large du terme.

Vis-à-vis des Parlements comme des pouvoirs exécutifs, on a déjà vu que la relation était plus étroite en Europe qu'aux Etats-Unis. L'impression contraire est peut-être due au fait que les «hearings» [« auditions » NDLR] de M. Greenspan, le président de la Réserve fédérale, sont télévisés, tandis que ceux de M. Duisenberg, président de la Banque cen-

trale européenne, ne font pas encore l'objet d'une diffusion aussi large. Mais ceci dépend des Parlements, pas des banques centrales.

Vis-à-vis de l'opinion publique, la transparence de la Banque centrale européenne est aussi grande que possible. Un compte rendu précis et circonstancié du diagnostic de la Banque centrale est établi chaque mois. Une conférence de presse du président, introduite par

ce diagnostic, est organisée au moins une fois par mois et permet de donner le détail des raisonnements qui ont conduit le conseil des gouverneurs à adopter telle ou telle décision. Nous n'attendons ni quinze jours, ni un mois, ni cinq semaines comme le font d'autres banques centrales pour publier ce diagnostic : nous le publions, en temps réel, immédiatement. L'explication est relayée dans toute l'Europe, et en France, par les gouverneurs et les membres des conseils de politique monétaire des banques centrales nationales.

3. Dernière question, enfin: ne serait-il pas plus démocratique de dépasser l'objectif final de stabilité des prix assigné à la politique monétaire européenne pour l'élargir, comme aux

Etats-Unis, à l'objectif de croissance et de création d'emplois?

D'abord, la critique en défaut de démocratie est un peu paradoxale. Voyons les faits. Rien n'est plus démocratique qu'une décision prise par le peuple lui-même. Et chez nous, c'est bien lui qui a tranché.

Ensuite, pour qu'il y ait une véritable différence conceptuelle entre l'Europe et les Etats-Unis, il faudrait qu'il y ait contradiction entre l'objectif de stabilité monétaire et les objectifs de croissance et de création d'emplois. Ce n'est pas le cas. Aux yeux des Européens, la stabilité monétaire est une condition nécessaire de la croissance et de la lutte contre le chômage: en soutenant la consommation, grâce à la préservation du pouvoir d'achat ; en renforcant la confiance dans la monnaie qui permet de bénéficier de taux d'intérêt de marché favorables; et en stimulant la compétitivité des productions nationales, grâce à la fai ble inflation. D'ailleurs, nos collègues américains de la Fed, lorsqu'ils sont interrogés, répondent, eux aussi, qu'il y a totale complémentarité entre les objectifs de la loi américaine : en défendant la stabilité des prix, on soutient la croissance.

Il y a enfin un troisième argument qui est au cœur du débat démocratique. S'il y avait un conflit majeur d'objectifs entre la stabilité des prix et la création d'emplois, comment imaginer une seconde que les institutions politiques américaines puissent remettre à la Réserve fédérale - indépendante du pouvoir politique le soin d'arbitrer elle-même entre l'inflation et l'emploi?

Un système européen de banques centra les vivant, au service de la monnaie de 291 millions de citoyens, profondément enracinédans la démocratie européenne, et ne souffrant d'aucun « déficit » par rapport aux Etats-Unis, voilà ce que la Banque de France s'efforce d'incarmer en France en mettant en œute la politique monétaire unique. La Banque de France indépendante est née d'un consensus large, multipartisan, de même que la monn aie unique est elle-même la fille d'un remarqua Dle consensus multipartisan au sein de chacu ne des onze démocraties de la zone euro. Tous les agents de la Banque s'efforcent d'être dignes de la confiance de notre démocratie.

Jean-Claude Trichet est gouverneurde la Banque de France et membre du cons eil des gouverneurs de la Banque centrale e u-